

# Produits structurés d'optimisation de la performance

Le présent document contient des informations sur les caractéristiques des produits d'optimisation de la performance, aussi appelés produits à rendement optimisé. Il présente les avantages et les risques inhérents à cette catégorie de produits. Ces bases peuvent vous aider à prendre vos décisions de placement. Pour tout complément d'information et en cas de questions, veuillez contacter votre conseiller.

## Généralités

Les **produits structurés** sont des titres de créance dont la valeur résulte de la combinaison de plusieurs instruments financiers. Ils sont en général assortis d'une durée prédéfinie. Les sous-jacents peuvent être des obligations, des actions, des indices, des devises, des matières premières ainsi que des dérivés sur l'une de ces catégories de placements.

Les **produits d'optimisation de la performance** permettent aux investisseurs qui prévoient une évolution latérale des marchés de réaliser un rendement attractif. Si le cours du sous-jacent ne varie que dans une faible mesure, cette solution assure des rendements plus élevés que l'investissement direct. Le potentiel de gain est toutefois limité. Si le cours du sous-jacent augmente significativement, l'investisseur n'y est plus associé à partir d'un certain plafond. Si le cours du sous-jacent chute très fortement, l'investisseur se voit livrer le sous-jacent ou rembourser en espèces sur la base du cours de ce dernier à l'échéance. Avec plusieurs sous-jacents, il est possible d'obtenir un rabais/coupon supérieur ou d'abaisser les barrières, moyennant une prise de risque plus importante.

## Types de produits d'optimisation de la performance

Les **certificats Discount** sont émis avec un rabais, aussi appelé «disagio» (Discount en anglais), par rapport au cours du sous-jacent, en contrepartie de quoi le potentiel de gain est limité à un plafond (Cap) prédéfini. Si le sous-jacent est coté au-dessus du Cap à l'échéance, l'investisseur reçoit en tout état de cause le montant correspondant au Cap (rendement maximal). Si le sous-jacent est coté au-dessous du Cap à l'échéance, l'investisseur se voit livrer le sous-jacent ou rembourser en espèces.

Les **certificats Discount avec barrière** sont émis avec un rabais, aussi appelé «disagio» (Discount en anglais), par rapport au cours du sous-jacent. Ce rabais est inférieur à celui appliqué au certificat Discount, car ce type de produits intègre une barrière (protection condition-

nelle du capital). Si la barrière n'est ni atteinte, ni franchie pendant la durée du placement, il y a versement d'un montant correspondant au rendement maximal prédéfini (Cap). Le potentiel de gain est ainsi limité au Cap. Si, en revanche, la barrière est atteinte ou franchie, le produit se transforme en un certificat Discount.

Les **Reverse Convertibles** comportent un paiement de coupon garanti indépendamment de l'évolution du sous-jacent. Si le sous-jacent est coté au prix d'exercice (100% du sous-jacent à l'émission) ou davantage à l'échéance, l'investisseur perçoit la valeur intégrale du nominal plus le coupon. Le potentiel de gain est ainsi limité au coupon. Si le cours du sous-jacent à l'échéance est inférieur à son niveau de départ, l'investisseur se voit livrer le sous-jacent ou rembourser en espèces, et touche en plus le coupon.

Les **Barrier Reverse Convertibles** comportent un paiement de coupon garanti indépendamment de l'évolution du sous-jacent et intègrent en outre une barrière (protection conditionnelle du capital). Si la barrière n'est ni atteinte, ni franchie pendant la durée du placement, il y a paiement de la valeur nominale et du coupon. Le potentiel de gain est ainsi limité au coupon. Si, en revanche, la barrière est atteinte ou franchie, le versement dépend du cours du sous-jacent à l'échéance. Si celui-ci repart à la hausse et revient au prix d'exercice, voire le dépasse avant l'échéance, l'investisseur obtient le nominal plus le coupon. Si le cours du sous-jacent à l'échéance est inférieur à son niveau de départ, l'investisseur se voit livrer le sous-jacent ou rembourser en espèces, et touche en plus le coupon.

Les **certificats Outperformance capés** offrent une participation plus que proportionnelle aux gains sur cours du sous-jacent jusqu'à un plafond déterminé (Cap). Si le sous-jacent est coté au-dessus du Cap à l'échéance, le paiement est plafonné audit Cap. Le risque de perte correspond à celui inhérent au sous-jacent.

En cas d'évolution positive du cours, les **certificats Bonus cappés** s'alignent pleinement sur le sous-jacent, jusqu'à un plafond déterminé (Cap). Si le Cap est dépassé à l'échéance, le paiement est plafonné audit Cap. Ce type de produits intègrent une protection conditionnelle du capital sous la forme d'un remboursement minimal (bonus). Si la barrière fixée à l'émission n'est ni atteinte, ni franchie pendant la durée du placement, l'investisseur bénéficie du bonus, qui correspond au Strike (niveau du bonus). Si la barrière activante (Knock-in) est atteinte, le produit se transforme en un certificat Tracker. Le risque de perte est comparable à celui encouru avec un investissement direct dans le sous-jacent.

Les **certificats Express** présentent plusieurs variantes de paiement et sont assortis d'une protection conditionnelle du capital. Le certificat fait l'objet d'une observation sur plusieurs dates de référence. A chacune de ces dates est associé un coupon spécifique. Si, à la date d'observation, le sous-jacent a dépassé un seuil prédéterminé (prix d'exercice), le certificat arrive prématurément à échéance et l'investisseur se voit verser le nominal plus le coupon correspondant. Si, à la date d'observation, la cotation est inférieure au seuil fixé (prix d'exercice), le certificat continue à courir jusqu'à la date d'observation suivante. Si le seuil requis n'est atteint à aucune des dates d'observation et si le sous-jacent est coté au-dessus de la barrière de protection du capital, l'investisseur se voit rembourser un montant équivalent au capital garanti. Si cette barrière est franchie, l'investisseur se voit livrer le sous-jacent ou rembourser en espèces.

### Avantages

**Risque de perte réduit:** le risque de perte est diminué du rabais/coupon.

### Rendement plus élevé sur les marchés à évolution

**latérale:** les produits d'optimisation de la performance permettent de réaliser des rendements intéressants même en cas de stagnation du sous-jacent.

**Participation surproportionnelle:** les certificats Outperformance cappés offrent une participation plus que proportionnelle aux gains sur cours du sous-jacent jusqu'à un plafond déterminé (Cap).

### Risques

**Risque de perte:** le risque de perte correspond en principe au risque inhérent au sous-jacent, déduction faite du rabais/coupon. En cas d'évolution défavorable des cours, la perte peut être importante. Certains produits d'optimisation de la performance portent sur plusieurs sous-jacents et prévoient que l'investisseur obtienne, à l'échéance, le titre ayant enregistré la moins bonne évolution, soit par livraison physique, soit par remboursement en espèces. Dans ce cas de figure, le risque de perte est évidemment plus élevé qu'avec un seul sous-jacent, car la probabilité qu'un sous-jacent donné réalise une piètre performance est moins forte que celle de voir l'une ou l'autre de plusieurs valeurs évoluer défavorablement.

**Risque de solvabilité (risque de crédit):** le risque de solvabilité, qui implique qu'un émetteur fasse défaut, peut se traduire par une perte partielle voire totale du capital investi. En cas de détérioration de la solvabilité de l'émetteur pendant la durée du placement, le prix du produit sur le marché secondaire peut être amené à baisser, ce qui, en cas de vente avant l'échéance, risque là encore d'occasionner une moins-value.

**Risque de marché:** la valeur du placement peut diminuer pendant sa durée à la suite de fluctuations des cours sur le marché.

**Risque de liquidité:** l'investisseur assume le risque que le placement soit conservé jusqu'à son échéance sur un marché illiquide ou qu'il soit cédé au préalable à un cours peu avantageux.

**Risque de change:** si les instruments financiers ou les sous-jacents sont libellés dans une monnaie autre que celle de l'investisseur, ce dernier risque de voir la valeur de son placement baisser en raison de fluctuations monétaires. Les gains sur cours d'un placement libellé dans une devise se transformant en une perte totale à la suite de variations des taux de change, qui peuvent être importantes.

### Mentions légales

Le présent document revêt un caractère strictement informatif et d'utilisation par le destinataire. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou d'utilisation de prestations bancaires et ne dispense pas le destinataire de sa propre évaluation. Il ne s'adresse pas aux personnes auxquelles la législation interdit l'accès aux données qu'il contient en raison de leur nationalité ou de leur domicile. La Banque Cler ne répond ni de l'exactitude ni de l'exhaustivité des assertions effectuées dans le présent document. Avant toute acquisition d'instruments financiers, nous recommandons de consulter la documentation produits spécifique, le cas échéant disponible, ainsi que la brochure d'informations de l'Association Suisse des Banquiers. Le présent document ne peut être reproduit sans le consentement explicite de la Banque Cler.